

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de
Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Septième dimanche après la Pentecôte. — Allocution prononcée par Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, dans le Consistoire du 23 Juin. — L'efflicacité de l'accent de conviction. — Tonton Job. — Le général de Sonis et la Franc-Maçonnerie. — Echos de Rome. — Consultation. — Chronique : Or-dination etc., etc. — Nouvelles Religieuses : Rome, Amérique, Angleterre, Autriche, Allemagne. — Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	14 JUILLET	— St-Canut,
MERCREDI	16 “	— St-Joseph de Chambly.
VENDREDI	18 “	— St-Vincent (Ile Jésus.)

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	13 Juillet	—7 P. Du Dim., sem.
LUNDI	14 “	— S. Bonaventure, E. D., d,
MARDI	15 “	— S. Henri, C., Sem.
MERCREDI	16 “	— N. D. du Mont-Carmel. d. m.
JEUDI	17 “	— S. Alexis, C., sem.
VENDREDI	18 “	— S. Camille de Lellis, C. D.
SAMEDI	19 “	— S. Vincent de P, C., d.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathedrale. — Mercredi 16, neuvaine préparatoire à la fête de St-Jacques, à 7 hrs p. m.

Vendredi 18, à 8h service anniversaire de feu M. Telesphore Harel, Chan-celier.

Eglise de St-Joseph, rue Richmond. — Dimanche 20, exercice de la neu-vaine, le matin à la grand Messe et le soir après Vêpres.

Vendredi, 18, à 7h a. m. ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de Ste-Anne. Instructions tous les jours, matin et soir.

Visite Pastorale. — Dimanche 13, à S. Etienne, lundi 14, à Beauharnois, Mardi 15, à S. Thimothée, Mercredi 16, à Valleyfield, Jeudi 17, à S. Stanislas, Vendredi 18, à Ste-Barbe, Samedi 19, à S. Anicet.

DIMANCHE 13.—Sol. du Titulaire de S. Zénon,

DIMANCHE 20. — Solennité du Titulaire de S. Henri à Montréal et à Mas-couche, de S Alexis, de S. Vincent de Paul à Montréal et dans l'Ile Jésus. Fête de celui de Ste-Marguerite au lac Masson. Les paroisses de Ste-Madeleine à Rigaud, S. Jacques à Montréal et à l'Achigan font la Sol. de Ste-Anne le 20 Juillet.

A V I S

Comité de rédaction de la SEMAINE RELIGIEUSE :

Messieurs Emard, Bruchési et Archambault.

Pour les abonnements et l'administration s'adresser a M. l'abbé J. A. Vaillant.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT, 193, Rue St-Urbain.

SEPTIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

“ Vous les reconnaîtrez à leurs fruits.”

I. Le Seigneur nous indique le plus sûr moyen de reconnaître les vrais et les faux prophètes. Ce n'est ni l'aspect, ni les paroles, ni les traits extérieurs qui les distinguent ; on les connaît à leurs fruits, c'est à-dire à leurs œuvres et à l'influence bonne ou mauvaise qu'ils exercent. Dieu seul voit le fond du cœur, seul il est le juge des intentions et des pensées. Cependant il exige que nous nous tenions en garde, pour ne pas donner légèrement notre confiance et ne pas subir les influences de toutes sortes d'esprits.

Appliquons cette mesure à nous-mêmes. Que sommes-nous pour les autres ? Quels fruits produisons-nous ? Quelle influence exerçons-nous ?

II. Les fruits auxquels on reconnaît les pasteurs selon le cœur de Dieu sont ceux que le Saint-Esprit fait germer dans l'âme, et que l'apôtre saint Paul énumère dans son épître aux Corinthiens : la charité, la joie, la paix, la patience, la confiance, la persévérance. Si ces fruits apparaissent dans notre conduite, et si nous contribuons à les développer dans les autres, nous serons reconnus pour des instruments de Dieu, pour des prophètes selon le Seigneur. Mais celui là est un instrument de l'esprit du mal, qui diminue la confiance, excite les passions, trouble la paix des âmes et fait succéder la tristesse à la joie, l'irritation à la soumission, le découragement à la patience. C'est un grand malheur de subir l'influence d'un mauvais esprit ; mais c'est un malheur plus grand encore de lui servir d'organe et de complice. Dieu nous demandera compte de l'âme de notre frère. Gardons-nous de faire subir à notre prochain l'influence que nous redouterions pour nous-mêmes.

Par amour pour le Sacré-Cœur de Jésus, je n'éviterai aucune occasion de souffrir, soit douleur du corps ou peine d'esprit, humiliations, mépris, contradictions.

Bse Marguerite-Marie.

ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR

NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE LEÓN XIII

Dans le Consistoire du 23 Juin.

Vénéralles Frères,

“ La première part de Notre sollicitude est réclamée à juste titre aujourd'hui par l'insigne nation catholique qui occupe le mont Liban, illustré par les lettres profanes, souvent aussi célébré par la poésie religieuse, remarquable par la beauté même du lieu, par la clémence du ciel et la fertilité du sol. L'éclat de cette contrée est accru par les villes célèbres situées au pied de la montagne, par le grand nombre des monuments et des asiles que la piété et que la religion ont élevés de toutes parts, par l'abondance de la population et son profond amour du sol natal, sur lequel ses ancêtres trouvèrent, en des temps calamiteux, un refuge assuré pour la religion catholique.

Les Maronites occupent en grand nombre les sommets les plus tempérés du Liban ; ils ont là le siège de leur patriarcat ; nation illustre par ses exploits, qui jadis, les armes à la main, fut d'un vaillant secours à S. Louis, roi de France, lorsqu'il marchait contre les Sarrasins ; mais surtout éminente par la constance avec laquelle elle a conservé pure et intacte la foi catholique, au milieu de beaucoup d'épreuves et de périls.

Or, dans cette nation il arriva, au mois d'avril dernier, que le siège patriarcal d'Antioche fut privé, par la mort, de son pasteur, Notre Vénéralle Frère Paul-Pierre Massad. Les funérailles du défunt patriarche étant accomplies, les évêques maronites se réunirent, le 28 jour du même mois, pour élire son successeur. Avec une parfaite concorde et d'un plein assentiment, ils élurent en qualité de patriarche maronite d'Antioche Notre Vénéralle Frère Jean Hagg, archevêque maronite d'Héliopolis, homme d'une haute renommée de prudence, qui, à la mort du patriarche, avait consacré ses soins assidus aux affaires de l'Eglise,

Ensuite, comme il était juste, les évêques suffragants et le patriarche élu par eux annoncèrent par lettre l'élection à ce Saint-Siège, Nous demandant de vouloir l'approuver et la confirmer par Notre autorité apostolique. Nous déferâmes l'examen de toute l'affaire, selon l'usage, à Notre Conseil de la Propagande pour les affaires de rite oriental, et ce Conseil, ayant posé la question, fut d'avis de solliciter de Nous que, absolution étant donnée, s'il en était besoin, de tout vice qui aurait pu se glisser dans cette élection, Nous fissions accueil aux prières des évêques maronites.

L'amour paternel dont Nous sommes animé envers la nation maronite Nous porte à la soutenir de grand cœur de Notre autorité ; et comme la prospérité de l'Eglise maronite Nous est profondément chère, Nous avons donné l'ordre, en cette occasion, à Notre Conseil pour les affaires de rite oriental de régler et de statuer tout ce qui serait nécessaire pour que la discipline ecclésiastique soit observée plus intégralement et plus fidèlement encore, d'après les prescriptions du Concile du Liban de l'année 1736.

Et maintenant, dans la ferme confiance que plus le patriarche élu sera élevé en dignité, plus il s'efforcera de bien mériter de la religion et de l'Eglise après des Maronites, par sa vigilance, son activité, son zèle, Nous avons jugé devoir approuver et confirmer son élection ou postulation comme patriarche maronite d'Antioche, et afin de lui donner un éclatant témoignage de Notre affection, Nous avons décidé de conférer, ainsi qu'il le demande, à Notre vénérable Frère l'ornement du sacré palium pris sur le corps du Bienheureux Pierre.

Que vous en semble ?

Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints Apôtres Pierre et Paul et par la Nôtre, Nous approuvons et confirmons l'élection ou postulation faite par Nos Vénérables Frères les évêques maronites en la personne de Notre Vénérable Frère Jean Pierre Hagg, effaçant, en tant qu'il serait besoin, tout vice qui aurait pu entacher cette élection ; et, le déliant du lien qui l'unit à l'Eglise maronite d'Héliopolis, Nous l'élevons à l'Eglise patriarcale maronite d'Antioche, avec tous les privilèges dont ses prédécesseurs ont eu coutume d'être honorés par ce Siège Apostolique, et Nous le constituons et proclamons patriarche et pasteur des fidèles Maronites, comme il sera déclaré dans le décret et le billet consistoriaux y relatifs, toutes choses contraires nonobstant.

Au nom du Père † et du Fils † et du Saint † Esprit. Ainsi soit-il !

Ce qui concerne l'Eglise d'Orient étant ainsi dûment accompli, Nous Nous proposons de décerner l'honneur de votre Ordre illustre à quatre éminents personnages qui, dans l'accomplissement du ministère épiscopal, ou dans le soin donné aux affaires de ce Siège Apostolique, ont constamment témoigné à Nos yeux de leur intégrité, de leur foi, de leur prudence et de leur dévouement à l'Eglise.

Ce sont : *Vincent Vannutelli*, archevêque titulaire de Sardes, remplissant auprès de Sa Majesté Très Fidèle le roi de Portugal et des Algraves, les fonctions de Notre Nonce ordinaire et que Nous avons créé cardinal de la Sainte Eglise Romaine et réservé *in petto* dans le consistoire du 30 décembre 1889 ; en outre, *Sébastien Galeati*, archevêque de Ravenne : *Gaspard Mermillod*, évêque de Lausanne et Genève ; *Albin Dunajewsky*, évêque de Cracovie.

Que vous en semble ?

C'est pourquoi, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints Apôtres Pierre et Paul et par la Nôtre, Nous publions cardinal de la Sainte Eglise Romaine et de l'Ordre des prêtres :

Vincent Vannutelli.

En outre, Nous créons et publions cardinaux prêtres de la Sainte Eglise Romaine :

Sébastien Galeati.

Gaspard Mermillod,

Albin Dunajewski,

avec les dispenses, dérogations et clauses nécessaires et opportunes.

Au nom du Père † et du Fils † et du Saint † Esprit. Ainsi soit-il."

La charité établit entre Dieu et l'homme un commerce ineffable, une amitié sublime. Il y a d'un côté le don total que l'homme fait de lui-même, et de l'autre, le merveilleux retour que Dieu accorde à l'homme en se donnant à lui. Cette faveur inestimable, la dévotion au Sacré Cœur nous la procure ; elle nous donne l'amitié de Dieu.

L'EFFICACITE DE L'ACCENT DE CONVICTION.

Un riche banquier de Paris, homme blasé, sceptique, disait que rien sur la terre ne lui donnait aucune émotion, l'éloquence seule exceptée. "Aussi, ajoutait-il, partout où cela se trouve je la recherche, au barreau, dans les académies, dans les chaires ; et l'homme qui me paraît avoir une conviction plus intime l'emporte sur moi. Ce qu'il dit du reste m'est fort égal ; je ne crois à rien, à rien du tout, ni au barreau, ni à la chaire." Et comme on lui demandait à quelle prédicateur il donnait la préférence : Oh ! répondit-il, sans aucun doute c'est au P. de Ravignan ; le pauvre homme y est jusqu'au cou. Et ce qui est vraiment touchant, c'est que je suis sûr qu'il fait tout ce qu'il dit."

Ce bon mot fut rapporté au P. de Ravignan qui s'en amusa beaucoup, et mettant ses bras sur sa tête : "Et le pauvre homme, dit-il, n'a qu'un désir : c'est de s'y plonger par-dessus la tête." Un jour le riche banquier n'était plus sceptique. Sur son lit de mort il demanda lui-même un confesseur, et voici quel fut son raisonnement : "Pour qu'un homme tel que le P. de Ravignan ait une conviction si intime, il faut bien qu'il y ait quelque chose au delà de la vie."

(Vie du P. de Ravignan).

TONTON (1) JOB

Une plaine désolée où pousse, par intervalle, un gazon ras et clair ; çà et là, sur la terre grise, un mur en pierres sèches, posé comme à l'aventure, pour parquer les bestiaux ; plus loin, une barre de sable où des plaques blanches contrastent avec l'herbe qui la couvre de verdure ; et, tout le long de la plaine, ce monticule qu'a formé le vent de mer, étendant sa ligne rigide ; au delà une autre plaine, aussi nue et désolée, puis le rivage où le flot jette les cailloux aux mille couleurs ; enfin la mer, bleue

(1) Les enfants aiment les monosyllabes redoublés. Dans leur naïf langage, ce mot signifie oncle ; ils l'appliquent aussi aux vieillards, avec un laisser-aller qui n'exclut pas le respect.

de loin, verte de près, roulant ce jour là, sous le ciel où courent les nuages, ses vagues courtes qui replient leur bordure d'écume et s'étendent, en larges orbes, sur le sable de la grève.

Nous sommes à P'louhinec.

Bonne brise, trop faible pour soulever la mer, assez forte pour agiter les flots et produire, avec la vague, ce bruit sourd, prolongé, monotone qui semble venir des profondeurs.

Le tableau ne manque pas de charme : à gauche, la route de Belz s'allonge comme un ruban, à travers la verdure ; Etel se devine ; Quiberon apparaît, coupé par une éminence qui doit être le fort Ponthièvre ; à droite, l'île de Croix, dans la brume ; Port Louis dont le clocher se détache sur le ciel, et entre eux Gâvres, la petite presqu'île où nos artilleurs essaient leurs terribles engins.

Sur la plaine où nous sommes, les projectiles passent, à certaines heures, avec un bruit strident ; parfois, ils tombent et labourent profondément la terre. Ces creux aux bords évasés, les uns d'hier ou d'aujourd'hui, les autres couverts déjà d'une herbe rare qui cache la déchirure du boulet, sont semés partout dans la terre sablonneuse, comme les cases vides d'un immense échiquier.

Souvent, il ne fait pas beau dans cette zone, où les sifflements et les éclats font rêver à un champ de bataille. Il a fallu exproprier les habitants d'un village et démolir les maisons, pour prévenir des accidents qui auraient été désastreux. Les ruines des chaumières ont mamelonné le terrain, à l'endroit où fut *En Incz* (l'île) ; sur les débris qu'envahit le gazon, quelques pans de murs sont encore debout : bonne aubaine pour les archéologues qui, dans quelques siècles, explorant pieusement ces ruines, y trouveront peut-être les traces d'un camp romain ou les restes d'une cité gauloise.

Le bruit de la mer remplit seul ce désert où tout est calme aujourd'hui. D'ordinaire, les petits pâtours y viennent en nombre même à l'heure — les imprudents ! — où passent les boulets. Les vaches broutent, les bergers courent, puis se réunissent et babillent. Quelquefois le sifflement bien connu se fait entendre ; ils écoutent, suivent de l'œil la direction du projectile et se rangent. Les ricochets sont bien à craindre ; mais bah ! ils sont braves les petits pâtours. Qu'un jour ils deviennent, — ils le deviendront, — marins ou soldats ; familiarisés avec le péril, ils

salueront moins bas le premier beulet, et recevront sans broncher le baptême du feu.

Aujourd'hui la plaine est vide : seulement quelques vaches parquées dans un étroit espace, et près d'elles, à l'abri d'un muret, un vieux paysan redevenu berger. C'est ainsi dans nos campagnes : enfant, la gaule en main, on conduit les bestiaux dans les prés et le long des sentes ; jeune homme, on prend le manche de la charrue ; homme mûr, on travaille ferme pour gagner le pain de la famille ; vieillard, quand l'aiguillon est trop lourd pour la main débile, on reprend, avec les pâtres, les occupations d'autrefois. Sur nos côtes, vieux laboureurs et vieux marins se rencontrent parfois dans ces fonctions paisibles : quand les jambes refusent le service et que les bras ne peuvent plus soulever les lourds filets, on voit ces vieux loups de mer rouler mélancoliquement leur chique en surveillant une vache maigre près des flots dont le bruit les fait encore tressaillir.

* * *

Joseph Sunhec est un paysan. Chaque jour, quand le temps est beau, il vient au même endroit respirer l'air de la grève, en gardant ses bestiaux. Un pâtre l'accompagne ; il le faut bien : le vieillard a bon œil, l'enfant est agile, et l'agilité est nécessaire pour aller, de ci de là, réprimer les écarts de leurs capricieux clients.

Un groupe d'enfants rieurs entoure souvent le vieux berger. Pendant que les troupeaux s'éparpillent dans la plaine, les petits gardiens écoutent les histoires de *tonton Job* — c'est ainsi qu'ils l'appellent, comme tout le monde, d'ailleurs, dans la paroisse, où cette expression enfantine emprunte à sa gracieuse familiarité quelque chose de touchant.

Nous lui parlons comme eux :

— Bonjour, *tonton Job* ; c'est un bon temps pour les vieux, n'est-ce pas ? de la brise et du soleil.

— C'est un bon temps pour les vieux, pour les jeunes aussi.

— C'est vrai. Mais, dites-moi, est ce que vous ne vous ennuyez jamais ?

— Oh ! non, jamais je ne m'ennuie : n'ai-je pas mes bêtes, qui me distraient ? les enfants, qui viennent jaser avec moi ? et, quand je suis seul, les souvenirs du temps passé ? car j'ai vu bien des choses.

— Vous êtes très vieux ?

— Il y a deux ans, des soldats passaient par ici, après le tir ; avec eux, il y avait des officiers. Le commandant — il me plut du premier coup — me demanda :

— Quel âge avez-vous, bonhomme ? — c'est ainsi qu'il m'appelait, et il n'avait pas tort, voyez-vous. — Peut-être bien soixante dix-ans ?

— Oui, j'ai soixante-dix ans, et vingt autres avec.

— Pas possible ?

— C'est bien possible, puisque je suis né en 1798. Comptez maintenant.

— Vous avez raison, bonhomme ; cela fait bien quatre vingt-dix ans. Avez-vous été soldat ?

— J'ai été soldat ; mais pas dans une armée comme la vôtre : dans l'armée des *boteu-coët*.

— Des boteu-coët ?

— L'armée des *sabots de bois*.

— Vous avez combattu dans la Chouannerie ?

— Pourquoi pas ?

— Vous étiez royaliste alors ?

— Comme aujourd'hui. Je suis trop vieux pour changer.

L'officier se mit à rire et me dit encore :

— Aimez-vous la *goutte* ?

— Quelquesfois, et le vin aussi.

— Voici quatre sous, pour boire à ma santé.

Je les pris, Monsieur, sans rire ; mais, en rentrant au village, je rencontraï un soldat et je les lui donnai : — Tenez, jeune homme : vous boirez à la santé du commandant."

En racontant cet épisode, le vieillard relevait sa tête tremblante, où pétillaient deux yeux clairs et bons. Il souriait finement.

Il y avait bien de quoi. Avec son large chapeau aux bords tombants, qu'entourait un velours fané ; avec sa veste noire autrefois, grise maintenant : avec ses sabots de bois, massif comme ceux que portaient les soldats de son armée, *tonnon Job* n'a rien d'un élégant. Il ne faut pas s'y méprendre ; le berger volontaire possède des maisons, des champs et des prés ; il a sans doute, dans quelque vieux bahut de chêne, de bons écus bien trébuchant, qui seraient une fortune pour plus d'un officier. Mais il sait se contenter de peu, son regard embrasse le coin de terre où son bonheur a fleuri ; qu'a-t-il besoin de faire toilette pour garder ses vaches, près de la plage, au soleil du bon Dieu ?

Une fois ragaillardis par la vivacité des souvenirs, ces bons vieux ne s'arrêtent plus. Le rappel de la petite scène avec l'officier avait mis la nôtre en train. Les *botou-coët* de 1815 lui firent songer aux vrais Chouans du dernier siècle. Ce n'est que par ouï dire qu'il peut en parler ; mais son père et sa mère, jeunes alors, étaient dans ce pays que sillonnaient les *Blancs* et les *Bleus* ; ils furent témoins de bien des scènes, et, plus tard, aux veillées d'hiver, ils les ont racontées à leurs enfants ; le vieux Job n'a rien oublié.

Le soir arrivait, il fallait partir ; les questions se pressaient, arrachant par lambeaux quelque détail au trésor de ses souvenirs ; j'ai toujours interrogé avec plaisir ces témoins du passé : en eux la tradition revit, et l'histoire reparait, enveloppée par fois dans le brouillard des légendes, mais complétée souvent par des détails importants qui détruisent ou fortifient les assertions des historiens.

— Donc, *tonton* Job, vous avez souvent entendu parler de la grande Révolution ?

— Si j'ai entendu parler de la grande Révolution, je crois bien ! Ma mère allait porter du beurre au général Hoche, quand il était dans nos parages ; mon père avait suivi un comte, et combattait parmi les *Blancs*.

— Que disait-on du général ?

— On disait du général que c'était un brave homme qui, s'il avait pu, n'aurait pas laissé fusiller nos soldats.

— Vraiment ?

— Oui ; le fort Penthièvre a été pris par trahison : mon père le devina et revint au village en disant : Nous sommes perdus ! Les royalistes furent massacrés plus tard, et Hoche disait encore qu'il souffrait beaucoup parce que sa promesse n'avait pas été tenue. Après la déroute, des navires anglais se trouvaient près de la côte de Quiberon : Puisaye s'embarqua, et bien d'autres ; mon père voulut rester en Bretagne.

— Qu'était-ce Puisaye dont on a parlé si souvent ?

— Puisaye était bon et brave ; il paraît qu'il n'était pas très fin.

Nous aurions voulu poursuivre cette conversation, où la chronique populaire venait juger les hommes dont le nom appartient à l'histoire. Mais le jour baissait : un dernier regard à la mer devenue plus sombre, un dernier mot au vieillard avec une vigoureuse poignée de main :

— Vous n'avez pas peur, à certains jours, en ce dangereux endroit ?

— Oh ! non, je n'ai jamais peur. Regardez — c'était à dix pas — ce trou profond que vient de faire un boulet.

— Vous n'avez pas tremblé ?

— Si, pour mon petit veau, qui était à côté ; mais il n'a pas eu de mal.

— Vous vivrez cent ans, *tonton Job* : nous nous reverrons, j'espère.

— Dieu seul sait si je dois vivre cent ans ; si cela lui plaît, nous nous reverrons.

Nous laissâmes le bon vieux, pour retourner au bourg. La campagne s'étendait devant nous avec ses champs fertiles où croissent les légumes savoureux. Tout autour de grands villages : Kervarlay, Kervran, Kersing, le Prieuré.

Derrière nous, le vieux Job ramenait lentement son troupeau ;

16 mai 1890.

TRÉMENEZ.

(La Semaine Religieuse de Vannes).

LE GENERAL DE SOUIS ET LA FRANC-MAÇONNERIE

On ne croirait pas, si lui-même ne l'avait plusieurs fois raconté, qu'étant à l'école de Saumur (1), il s'était imprudemment laissé enrôler dans la franc-maçonnerie, qu'on lui avait représentée comme l'église d'un christianisme libre, mais non moins élevé, non moins bienfaisant que l'autre. Comme il l'atteste plus tard, les condamnations ecclésiastiques contre les sociétés secrètes lui étaient alors inconnues. Jamais, d'ailleurs, il n'avait mis le pied dans une loge, lorsqu'un jour son colonel lui demanda de remplacer, pour le service du soir, tel officier convié à un dîner maçonnique. « Mais répondit de Souis, pourquoi ne m'a-t-on pas invité, moi aussi ? — Est-ce que vous seriez maçon ? — Mais oui, mon colonel, et quel mal y a-t-il à cela ? — Allez-y voir, dit le colonel très étonné du fait. — Et bien, j'irai et je verrai. »

(1) Ecole d'officiers de cavalerie.

Il y fut. La décoration de la salle, la disposition du couvert affectaient des formes mystérieuses et symboliques. Sonis s'étonna, sourit ; ce n'était rien encore. Mais les discours commencèrent. Il y en eut un premier, un second, un troisième, on y parla de la fin du règne des superstitions, de l'avènement de la religion de l'avenir, de l'émancipation des intelligences et des consciences. Sonis souffrait et attendait. On s'en prit au catholicisme, à ses mystères, à ses prêtres. Sonis n'y tint plus ; se levant brusquement de table : " Ah ! çà, messieurs, dit-il, où suis-je donc tombé ici ! Mais c'est un piège... on m'avait dit que la religion serait toujours respectée, et on l'insulte ! Vous n'avez pas tenu vos promesses, je suis délié des miennes ; vous ne me reverrez plus, bonsoir ! "

ECHOS DE ROME

Le 23 juin dernier, Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII s'est rendu, de ses appartements du palais apostolique du Vatican, dans la salle consistoriale, où l'attendaient les EEmes et RRmes cardinaux et où étaient réunis les élèves des divers collèges orientaux, avec d'autres personnages de l'Orient actuellement à Rome admis à assister à la préconisation du nouveau patriarche d'Antioche. Sa Sainteté a prononcé une allocution sur l'élection et postulation du nouveau patriarche d'Antioche, de rite maronite, accomplie le 28 avril de cette année, de vive voix, à l'unanimité, par les évêques de cette nation réunis en synode dans le monastère de la Très Sainte Vierge à B-kerki, sur le mont Liban ; après quoi, l'instance du sacré pallium ayant été faite au Souverain-Pontife, Sa Sainteté a daigné pourvoir un grand nombre d'églises.

Le Saint-Père, étant rentré dans ses appartements, a imposé le rochet aux archevêques et évêques élus et présents *in Curia*. Ensuite Mgr Elie Hyayek, archevêque maronite d'Arca, procureur du nouveau patriarche d'Antioche, a remercié le Souverain-Pontife au nom de ce même patriarche et de tous les catholiques de rite maronite.

CONSULTATION

Scapulaire du Mont-Carmel.

1o La nouvelle formule pour la bénédiction et l'imposition du Scapulaire du Mont-Carmel est-elle obligatoire sous peine de nullité ?

2o Est-il nécessaire, pour la validité de la réception, que le nom du récipiendaire soit inscrit dans un registre, et quel registre ?

3o Est-il nécessaire pour la validité de la réception, que le prêtre passe le scapulaire au cou du récipiendaire, ou peut-il se contenter de le lui mettre sur une épaule ?

4o Les cordons du scapulaire peuvent ils être d'une matière quelconque ?

Rép. — 1o Jusqu'au 24 juillet 1838, toute formule qui contenait ce qui est essentiel pour la bénédiction et l'imposition du Scapulaire, était valide, même quand elle était illicite. — Mais la formule approuvée à la date sus-dite, devant être, selon la teneur du décret, employée par tous les prêtres, ... *ab omnibus adhibenda*, la S. Congrégation des Indulgences n'ayant pas encore fait connaître s'il s'agit d'un simple précepte ou si l'omission de cette formule rendrait l'acte invalide, la validité d'une réception faite avec toute autre formule serait douteuse. (Nouv. Rev. Théol., 1890, p. 226).

2o Grégoire XVI (30 avril 1838) avait dispensé de l'obligation d'inscrire les noms sur le registre d'une confrérie ; cette concession a été abrogée le 27 avril 1837, toutefois sans aucun effet retroactif pour les admissions faites dans le cours de ces 49 années. L'inscription est donc nécessaire maintenant comme elle l'était autrefois, non pas pour que la réception soit valide, mais pour que la personne reçue commence à gagner les indulgences. Là donc où existe une confrérie, on doit inscrire les noms sur le registre sans retard, afin que les récipiendaires ne soient pas privés de l'indulgence qui leur est accordée pour ce jour-là. — S'il s'agit d'une réception faite par un prêtre muni de pouvoirs purement personnels, il doit inscrire immédiatement les noms sur un petit registre provisoire, et les envoyer aussitôt qu'il le pourra commodément, afin qu'ils soient transcrits sur le registre d'une confrérie quelconque, soit la plus prochaine, soit une autre plus éloignée. — Cette première inscription sur le petit registre est certainement suffisante pour compléter la réception et conférer le droit aux indulgences (Ami du clergé, 1839, p. 189). Est-ce pour toujours, quand bien même l'envoi et la transcription seraient différés au delà d'un terme convenable, ou même omis ; — ou bien est-ce sous condition, de manière que si le

délai est trop long, le droit aux indulgences serait suspendu ? — La première supposition paraît beaucoup plus probable ; — toutefois comme on ne peut prouver que la seconde est fautive, il faut en pratique remplir ces formalités aussitôt que possible ; du reste les communications par la poste rendent ces envois beaucoup plus faciles qu'ils ne l'étaient autrefois.

30 Il y en a qui pensent qu'il suffirait de déposer le scapulaire sur la coiffure ou sur une épaule, mais ils avouent que cette pratique n'est pas sûre (Ami du clergé, 1886, p. 521) ; et en effet le scapulaire semble devoir être mis *super scapulas*, sur les épaules ; le Pontifical supposant le cas où, pour plusieurs ordinands il n'y a qu'un surplis, ou une tunique ou une dogmatique, commande que chacun en soit revêtu *usque ad scapulas, usque ad humeros*, jusqu'aux épaules, le dernier seul devant en être complètement revêtu, ne doit-on pas conclure qu'il en est de même du scapulaire ? Pour que la validité de la réception ne soit pas sérieusement douteuse, il faut donc ou bien que la coiffure soit d'une forme plus commode, ou bien que les cordons du scapulaire soient assez longs, sauf à les raccourcir ensuite avec des nœuds.

40 Il est certain que les cordons peuvent être d'une autre étoffe, pour les divers scapulaires, excepté celui de la Passion de N. S. dont les cordons doivent être en laine rouge, comme le scapulaire lui-même.

N. B. — On peut se procurer la nouvelle formule pour la réception du Scapulaire, en s'adressant au Chancelier, à l'Archevêché.

Archevêché de Montréal 8 Juillet 1890.

Monsieur l'abbé Hermas Landry, curé de Holyoke, décédé le 5 juillet courant, appartenait à la société d'une messe.

J. M. EMARD, Ptre, chancelier.

CHRONIQUE

ORDINATION.

Par Monseigneur l'Archevêque de Montréal, dimanche, le 7 juillet 1890, ont été ordonnés.

Diaconat : MM. Joseph Esdras Monette, Montréal.

Raphaël-Ernest Dorais, “

Prêtrise : MM. Joseph-William Brophy, “

Laurent Arthur Jasmin, “

Monseigneur Louis de Goersbiam, évêque de Burlington, Vt, célébrera jeudi prochain, 17 juillet, le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Nous offrons au vénérable prélat nos respectueuses félicitations ; et nous formons aussi le vœu de voir se continuer longtemps encore une carrière qu'il a su rendre si belle et si féconde pour Dieu et pour l'Eglise.

* * *

Dimanche dernier, Mgr l'Archevêque de Montréal a béni la pierre angulaire de la nouvelle église de St-Charles, à Montréal. Sa Grandeur était assistée de MM. A. Nantel, supérieur du séminaire de St-Thérèse, et de M. A. Séguin, cure de St-Camille. Un grand nombre de prêtres et de fidèles étaient présents à la cérémonie.

Le sermon a été donné par le R. P. Jean-Baptiste, gardien du Couvent des Franciscains ; après l'office, une adresse a été présentée à Monseigneur l'Archevêque, par le Dr B. H. Leblanc, au nom des paroissiens de St-Charles.

* * *

La fête des noces de diamant du Rév. J. Boucher, archiprêtre, chanoine, curé de Louiseville aura lieu le 6 du mois d'août prochain. Ce bon vieillard porte lestement ses 86 années et ses soixante années de ministère actif.

Le clergé en général est invité à relever de sa présence la solennité de cette belle et grande fête.

* * *

Nous regrettons d'apprendre que Mgr Loughlin, évêque du diocèse de Brooklyn, est dangereusement malade d'une attaque de pleurésie. Cette maladie a été entraînée par un surcroît de travail. Mgr Loughlin est âgé de 70 ans. Il est né à Albany et est le premier évêque de Brooklyn. Il a été sacré évêque en 1853.

* * *

Neuf paroisses canadiennes ont été établies aux Etats-Unis cette année dans l'espace de six mois. En voici les noms ainsi que ceux des desservants :

Dans l'Ouest, Olga, Dakota Nord, Rév. Chs L. Trudel ; Somerset, Wis., Rév. Larivière ; Turtle Lake, Wis., Rév. J. T. Plante.

Dans la Nouvelle-Angleterre, Manchester, N. H., Rév. U. Lamy ; Holyoke, Mass., Rév. C. E. Bruneault ; Collinsville, Ct., Rév. J. Bachand ; Waterbury, Conn., Rév. J. E. Bourret ; West Fithburg, Mass., Rév. Forest.

* * *

On s'attend à ce que la population du Canada, d'après le prochain recensement sera de plus de 5,000,000. En 1881, le chiffre total était de 4,321,810. Il y a cent ans la population du pays

était de 156,012. Celle d'Ontario ne s'élevait qu'à 10,000, pendant que la province de Québec comptait 113,612 habitants, et les provinces maritimes, 33,000. En 1806, la population du Canada atteignait 429,394, c'est-à-dire moins que la population de la Nouvelle-Ecosse seule, d'après le dernier recensement ; c'était cependant une augmentation assez considérable des 65,000 qu'il y avait lors de la cession du pays à l'Angleterre.

En 1844, la population du Haut Canada était de 552,602, et celle du Bas-Canada de 697,081. Quelques années plus tard, grâce à l'immigration, la province supérieure prenait les devants. En 1851, le premier de nos recensements décennaux réguliers — Ontario comptait 952,000 habitants et Québec 890,261. Depuis, la disproportion a continué de s'accroître : les chiffres du dernier recensement sont 1,923,228 pour Ontario, et 1,359,027 pour Québec.

Le premier recensement du Manitoba, pris en 1874, donne 3,356 et le dernier, en 1886, 103,640.

En 1861, la population de la Colombie Anglaise était de 6,000, et en 1881, de 49,459.

* * *

NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome. — Par billet de la secrétairerie d'Etat, et daté du 19 juin, le Souverain-Pontife a appelé S. Em. le cardinal Appoloni à faire partie de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Amérique. — On écrit de Montevideo, capitale de la République de l'Uruguay, que l'Observatoire météorologique créé par les Pères Salésiens, prend de jour en jour une plus grande importance. Cette importance s'est déjà manifestée d'ailleurs à l'Exposition de Turin, où les publications de cet observatoire ont obtenu la médaille d'argent.

On voit que dans l'Uruguay, ce sont des prêtres catholiques qui érigent le premier monument destiné à l'étude de la science astronomique.

Angleterre. — Le collège de Canterbury, dirigé par les Pères jésuites, où tant de jeunes gens français ont fait leurs études de puis les expulsions, a été fermé le 1 juillet. Les élèves seront ré-

partis entre les divers collèges de la compagnie en France ou en Angleterre, au choix des familles. La maison reste cependant aux mains des Pères jésuites.

Autriche. — Suivant la pieuse tradition qui honore à la fois la famille impériale et la ville de Vienne, la procession de la Fête-Dieu a présenté son éclat ordinaire. L'empereur, escorté d'un demi-escadron de dragons, en grande tenue, suivait le Très-Saint-Sacrement, et derrière lui marchaient les archiducs, les chevaliers de la Toison d'or et les autres Ordres.

Autriche. — Une lettre pastorale adressée par les archevêques et évêques d'Autriche, aux fidèles, sur la question scolaire a été lue dimanche, 15 juin, dans toutes les églises de l'empire. Cette lettre a été provoquée par les attaques violentes auxquelles les évêques ont été en butte depuis les déclarations qu'ils avaient faites à ce sujet dans la Commission scolaire de la Chambre des seigneurs du Reichsrath autrichien, à la date du 28 février et du 12 mars dernier. Leur attitude et leurs intentions ayant été mal comprises par les uns, dénaturées à dessein par les autres, ils ont cru nécessaire, pour dissiper tout malentendu, de s'adresser aux fidèles.

Après avoir rappelé qu'ils se sont adressés, dans la Chambre haute du Reichsrath, au gouvernement, afin qu'on rende, pour les enfants catholiques, l'école conforme aux doctrines de notre sainte religion, les évêques ajoutent :

“ Nous voulons des écoles communales catholiques, nous voulons que les enfants catholiques soient, dans nos écoles communales et publiques, traités, élevés et instruits conformément aux principes de notre religion ; par conséquent, l'organisation et l'enseignement dans ces écoles devront être basés sur la religion et tout imbus de l'esprit de notre sainte foi.”

Cette lettre a produit déjà une vive impression. C'est toujours une chose grave qu'un acte collectif de l'épiscopat d'un pays. C'est grave surtout en Autriche où, par suite des traditions jésuites qui ont persisté longtemps, l'épiscopat n'avait pas sa pleine liberté d'action. Il faudra bien qu'il soit donné satisfaction tôt ou tard aux justes revendications des catholiques.

Allemagne. — *Force morale du Catholicisme.* — *Le Reichsbote*, de Berlin, organe ultra-Conservateur et fanatiquement protestant,

constate néanmoins que le catholicisme et le centre ont prouvé une fois de plus qu'ils sont et restent le seul boulevard à même de résister à l'assaut du socialisme.

“ Seul le centre reste debout, écrit-il, sans souffrir ; tous les autres partis sont ébranlés ; auprès des populations catholiques le dissolvant du socialisme n'a pas d'influence ; seules nos populations protestantes sont éprouvées par ce fléau. Depuis des lustres elles ont sucé le poison de la presse libérale, et aujourd'hui tout est corrompu dans elles : la religion, les principes, la morale. La presse libérale patronnée par les officieux n'a pas cessé un instant d'exciter les populations contre l'Eglise et contre tout le principe chrétien, et lorsque le peuple fut ainsi préparé, le socialisme eut la besogne facile.

“ Si aujourd'hui l'Eglise catholique nous a fourni la preuve de ce qu'elle est seule à même d'exercer une influence salutaire sur les populations, nous n'aurons plus le droit de nous étonner si son influence dans l'Etat va reprendre un nouvel essor pendant que l'influence de l'Eglise protestante sur les affaires publiques subira une décadence notable. Et nous devons cela au travail dissolvant de la presse libérale et officieuse,—qui n'aura même pas le droit de s'en défendre.”

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., xii, 46.

Narcisse Gauvreau.

Montréal.

Pierre Valois.

“

Angéline Lamoureux, épouse de Ed. Robert.

“

Zoé Poulin, veuve de J. Vilbon.

“

Jos. Henri Millette, Longueuil.

Sr Marie de St Aimé (Duquetter) Boa Pasteur.

Sr Hélène Lamy dit Beaubien (Sœur grise).

Sr M. Anastasie (Hon. Kenny) des SS. NN. de Jésus et de Mar.

Sr M. Palémon, 29 ans ; des SS. NN. de J. et M., Hochelaga.

R.P. Oct. Moreau, S. J. de S. Hyacinthe, déc. à Angers, Franc.

F. X. Guay, St-Romuald, 70 ans.

DE PROFUNDIS.

IMPRIMERIE

ANTOINÉ ROBERT

193, Rue St-Urbain, - Montreal.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P^m.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDEUR de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FONEBRES
16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Téléphone No 1399. Prix-Mouérés. Spécialité : Embaumer.

QUERY FRERES
ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

ARTICLES EN DEMANDE
GLACIERES en bois franc, air froid et sec, à bon marché. SORBETIERE, toute dimension et prix. TONDEUSES pour l'herbe, \$5.50 à 7 50. TOILE en fil métallique depuis 20c la verge. BALAIS à tapis (nouveaux) \$2.25 à 4.00.
AU NOUVEAU MAGASIN DE
L. J. A. SURVEYER, G, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097 RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER
DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS
ETABLI EN 1850
132 RUE ST-JACQUES Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS
FONDEE EN 1870
DAY & DEBLOIS
FABRICANTS DE LA
Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :
Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo- tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel- les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures pour Cimetières, etc., etc.
120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue McGill Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Très Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privé : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquottier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasablerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trente-sixième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 16 Juillet 1890, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS : \$50,000,00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1	Immeuble de	\$5,000.00	\$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	do	500.00	2,000.00
10	do	300.00	3,000.00
30	Ameublements.....	200.00	6,000.05
60	do	100.00	6,050.00
200	Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000	Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000	Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

A. A. AUDET, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail.

1940, RUE NOTRE-DAME, 1940
Enseigne du Godendard Doré, **MONTREAL.**

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

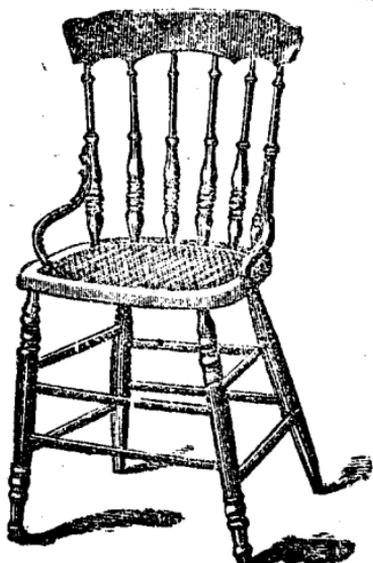
Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS
 MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 MANUFACTURIERS DE
 PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES
 SPÉCIALITÉ :
 BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MANS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 879 B.
 107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ETABLIE EN 1825,
 DE EDIMBOURG, ECOSSE.
Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

G. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR
 TAPISSIER
 No 24 RUE VITRE No 24
 MONTREAL.
 ETABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRERE,
 MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.
 Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
CLOS } TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER
 Poseur d'Appareils à Eau Chau-
 de, Couvertures, Etc.
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
 En Gros et en Détail
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers
 Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.